



**NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE LA DEMANDE DU CTCN :
2019000029**

**ASSISTANCE TECHNIQUE POUR RÉALISER UNE
ÉVALUATION DES BESOINS & ÉLABORER UN PLAN
D'ACTION TECHNOLOGIQUE POUR LE CAMEROUN.**

**MÉTHODOLOGIE POUR LA SÉLECTION DES
SECTEURS ET SOUS-SECTEURS TNA**

JANVIER 2021

1. CONTEXTE

Le changement climatique est considéré comme l'un des problèmes environnementaux les plus préoccupants auxquels le monde contemporain est confronté. Ses effets sont très répandus, notamment l'augmentation des températures qui provoque des vagues de chaleur, l'élévation du niveau de la mer qui entraîne des inondations et des sécheresses qui provoquent l'effondrement des systèmes agricoles. En raison des manifestations du changement climatique et des impacts prévus à l'avenir, le problème du changement climatique a attiré l'attention de la communauté internationale. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a été établie lors du Sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro, au Brésil, en 1992, comme une première étape dans la lutte contre ce problème. La CCNUCC a été chargée de la mission d'éviter toute interférence humaine "dangereuse" avec le système climatique mondial. La convention a été signée par plus de 197 pays et, chaque année, les parties convergent vers la Conférence des Parties (COP) pour discuter des progrès réalisés en matière de lutte contre le changement climatique. En 2015, les dirigeants du monde entier ont convergé à Paris et ratifié l'Accord de Paris en s'engageant à maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2°C, à poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5°C et à atteindre un niveau d'émissions nettes nulles dans la moitié restante du 21e siècle. Les pays ont pris des engagements en matière d'atténuation et d'adaptation par le biais de leurs CDN pour les différents secteurs prioritaires (par exemple, l'énergie, l'agriculture, la sylviculture, les transports, etc.), et ont en même temps exprimé le besoin d'un soutien financier et technologique afin d'atteindre ces engagements.

L'Accord de Paris reconnaît l'importance de la technologie dans la mise en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation, en exhortant le mécanisme technologique de la CCNUCC à faciliter et à promouvoir une action renforcée en matière de technologie pour permettre aux pays d'atteindre leurs objectifs. Le mécanisme technologique et le cadre mettent l'accent sur les évaluations des besoins technologiques et leur rôle dans la promotion et la facilitation d'actions renforcées en matière de développement et de transfert de technologies. Les pays sont donc censés exprimer leurs besoins en matière de technologies d'atténuation et d'adaptation par le biais des évaluations des besoins technologiques.

Le Cameroun participe à l'effort mondial de lutte contre le changement climatique. La CDN du Cameroun indique que les secteurs du développement ont un rôle crucial à jouer en termes de réduction des émissions et d'adaptation au changement climatique. Pour que ces secteurs puissent conduire le développement du pays vers une voie à faible émission de carbone, le déploiement et l'utilisation de technologies appropriées sont indispensables. Par conséquent, le besoin de TNA pour faciliter la mobilisation de la technologie nécessaire qui garantira une voie sobre en carbone et résiliente au changement climatique. À cet égard, le Cameroun entreprend une évaluation des besoins technologiques pour répondre aux objectifs suivants :

- Identifier et hiérarchiser les technologies qui contribueront aux objectifs d'atténuation/adaptation,
- Identifier les obstacles à l'acquisition, au déploiement et à la diffusion des technologies prioritaires ; et
- Développer des plans d'action pour les technologies d'atténuation et d'adaptation pour 2 secteurs sélectionnés, spécifiant les activités et les cadres favorables pour surmonter les obstacles et faciliter le transfert, l'adoption et la diffusion des technologies prioritaires sélectionnées au Cameroun.

En tant que processus dirigé par le pays, l'évaluation des besoins technologiques doit prendre en considération les priorités nationales en matière de développement durable et il est important de se

concentrer sur les secteurs où l'impact sera le plus grand. Par conséquent, il est nécessaire d'identifier et d'obtenir un consensus sur les secteurs (et sous-secteurs) prioritaires pour le Cameroun sur lesquels le TNA devrait se concentrer. C'est dans cette optique que ce document méthodologique qui documente l'approche employée dans la sélection des secteurs (et sous-secteurs) pour le TNA du Cameroun est élaboré.

2. METHODOLOGIE DE SELECTION DES SECTEURS/SOUS-SECTEURS

La méthodologie employée pour la sélection des secteurs pour le TNA du Cameroun comprend deux étapes présentées dans la Figure 1.

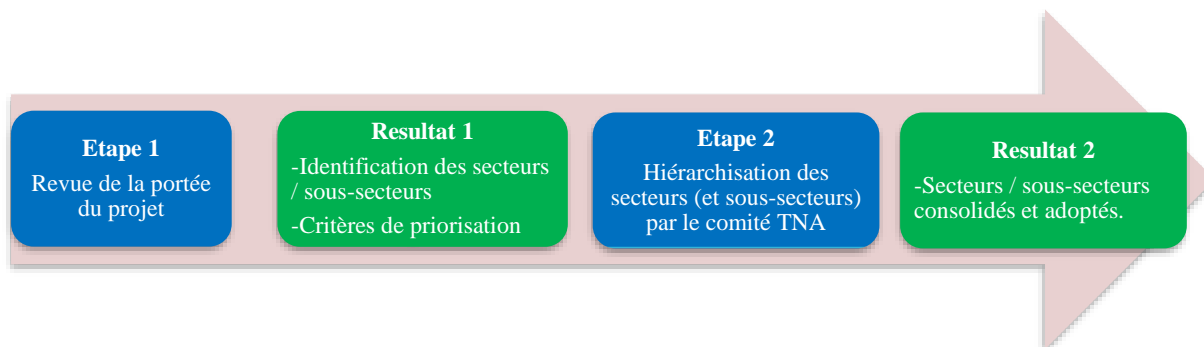


Figure 1: Méthodologie pour la sélection des secteurs/sous-secteurs

Étape 1 : Examen du champ d'application

La première étape du processus d'évaluation des besoins technologiques a été la sélection des secteurs (et sous-secteurs). Les secteurs clés du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), souvent utilisés dans de nombreux projets, ont été considérés comme la base du projet d'évaluation des besoins technologiques du Cameroun, ainsi que d'autres secteurs pertinents mentionnés dans les engagements nationaux du pays (Tableau 1). Cependant, pour tenir compte du contexte spécifique du Cameroun, il était impératif de déterminer les secteurs les plus pertinents qui nécessitaient une action urgente pour faire face au changement climatique. À cette fin, une liste de critères a été établie pour servir d'objectif à la sélection et au classement des secteurs pour le projet d'évaluation des besoins technologiques du Cameroun (tableau 2). La liste de critères s'inspire des documents gouvernementaux, des accords internationaux sur le changement climatique et de la vision du Cameroun en matière de changement climatique. La liste de critères a également été soumise au comité TNA pour examen, adoption et validation.

Tableau 1: Secteurs et sous-secteurs considérés comme prioritaires pour l'évaluation des besoins technologiques du Cameroun.

Secteurs	Sous-secteurs
Bâtiments	Résidentiel Commercial
Énergie	Efficacité énergétique Énergie renouvelable
Industrie	Agro-industrie Bois Textile Mines-Métallurgie-Sidérurgie Produits chimiques et pharmaceutiques Hydrocarbures-Raffinage-Pétrochimie Digital

	Industrie de l'énergie
Transport	Aérien Terrestre Maritime Ferroviaire
Déchets	
Agriculture / élevage	Bétail Production végétale
Sylviculture et autres utilisations des sols	Forêt
Eau, assainissement et santé	Eau Assainissement, santé

Tableau 2: critères de sélection des secteurs (et sous-secteurs) pour le TNA du Cameroun

Critères	Justification
Vulnérabilité au changement climatique	Déclaré dans la 2 ^{ème} communication nationale sur le changement climatique
Priorité nationale basée sur les plans de développement	Déclaré dans tous ces documents (rapport Vision 2035 du Cameroun, 2 ^{ème} communication nationale sur le changement climatique, rapport INDC, politique, stratégie et plan d'action nationaux en matière d'efficacité énergétique)
Importance socio-économique	Énoncé dans le rapport Vision 2035 du Cameroun <ul style="list-style-type: none"> Le défi de la croissance économique et du chômage
Impact potentiel sur de larges segments de la population	Énoncé dans le rapport Vision 2035 du Cameroun <ul style="list-style-type: none"> Le défi de la croissance économique et du chômage
Contribution au PIB	Énoncé dans le rapport Vision 2035 du Cameroun <ul style="list-style-type: none"> Croissance économique
Potentiel de réduction des émissions de GES	Mentionné dans la CDN du Cameroun

Étape 2 : Hiérarchisation des secteurs (et sous-secteurs) par le comité TNA

Les critères validés seront utilisés par les membres du comité TNA pour classer les secteurs par ordre de priorité au cours d'une session de réunion. Les différents secteurs seront notés pour chaque critère sur une échelle de 1 à 5, 1 étant le moins important et 5 le plus important (tableau 3). Pour parvenir à une note, les membres du comité TNA présents délibéreront et parviendront à un consensus. Les scores obtenus par chaque secteur pour les différents critères seront additionnés pour obtenir les scores globaux utilisés pour classer les différents secteurs. La même approche sera utilisée pour le classement des sous-secteurs pour chacun des deux secteurs sélectionnés.

